

Culture

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'activation temporaire de l'ancienne prison Jacques-Cartier

Rennes Métropole lance un appel à manifestation d'intérêt auprès d'associations, artistes ou, entrepreneurs volontaires pour développer un projet d'activation temporaire, sur une partie du site de l'ancienne prison Jacques-Cartier, pour une durée de 5 ans (2025-2030).

La procédure d'AMI doit permettre d'identifier un opérateur solide et un projet stimulant, qui résonne avec le projet d'avenir du site, qui soit phasé dans le temps et dans l'espace, et qui soit économiquement autonome.

Cette initiative s'inscrit dans une phase d'activation du site, au bénéfice d'occupants et habitants, et contribue à préfigurer le projet d'avenir : la reconversion progressive du site en un lieu culturel et citoyen. Cette ancienne prison a vocation à devenir un espace de vie accueillant pour toutes et tous, couplant différents usages : un lieu de vie, de mémoire et d'expression citoyenne ; un lieu de création et de travail pour les acteurs culturels du territoire ; un lieu de promenade et de découverte patrimonial et paysager.

Le projet d'avenir pour la reconversion de l'ancienne prison, ambitieux pour le territoire, est révélateur d'une nouvelle manière de faire la ville et de sa capacité à se renouveler sur elle-même. Il répond à plusieurs enjeux :

- Faire émerger un morceau de ville, au croisement des enjeux urbains, culturels, sociaux, économiques, touristiques et environnementaux ;
- Révéler l'intérêt patrimonial et mémoriel du site ;
- Favoriser des liaisons urbaines et sociales (quartiers Bréquigny et Sud-gare), contribuer à connecter ces quartiers au centre-ville rennais ;
- Constituer une nouvelle polarité économique, notamment pour les acteurs culturels, à l'échelle de la Métropole.



Prison Jacques-Cartier © Anne-Cécile Esteve

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

L'AMI s'inscrit dans une phase d'activation du site, au bénéfice d'occupants et habitants. Il contribue à préfigurer le projet d'avenir du site, marqueur identitaire du territoire doté d'un fort héritage culturel.

En développant une phase d'activation et de préfiguration du site Jacques-Cartier, Rennes Métropole porte les ambitions suivantes :

- Donner de l'usage à ce site vacant, en faire bénéficier des occupants réguliers, l'ouvrir aux habitants de la métropole, initier son appropriation ;
- Tester les orientations issues de la concertation, dans le respect des valeurs exprimées ;
- Expérimenter la transformation et son changement d'usage ;
- Contribuer aux enjeux de mixité sociale et de vivre-ensemble en proximité et à l'échelle métropolitaine ;
- Faire la démonstration que conserver et valoriser un patrimoine et sa mémoire, c'est accompagner sa transformation ;
- Préfigurer le projet d'avenir.

L'AMI porte sur la mise à disposition temporaire, à un opérateur, d'une partie du site de l'ancienne prison Jacques-Cartier, pour une durée de 5 ans (renouvelable 3 ans). Il s'adresse à tout acteur ou groupement d'acteurs, volontaire(s) et capable(s) de développer un projet pour le site : associatifs ou entrepreneuriaux, agissant dans le champ de l'économie, des arts et de la culture, des solidarités, de l'urbanisme et du patrimoine, etc.

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent proposer une équipe, un projet et un modèle économique à grands traits.

Dans un deuxième temps, les candidats admis à déposer une offre détailleront le projet qu'ils entendent développer sur le site (activités, occupants, publics, partenaires...), dans une approche phasée dans le temps et dans l'espace, avec une équipe et un modèle économique autonome.

Le projet trouvera sa cohérence avec le projet d'avenir à caractère culturel et citoyen du site, piloté par Rennes Métropole, propriétaire du site.

Rennes Métropole n'identifie pas d'usages ou d'activités prédéterminés, le projet développé n'a pas pour objet de répondre à un besoin spécifique. La réponse à l'appel à manifestation d'intérêt relève de l'initiative des candidats répondant à leurs propres besoins et selon un modèle économique propre. La procédure entend encourager une démarche innovante de la part des candidats, leur permettant de développer des solutions ou des actions alignées avec leurs objectifs.

Calendrier de l'AMI :

- Décembre 2024 : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt ;
- Janvier 2025 : visites de la prison pour les potentiels candidats ;
- 26 février 2025 : dépôt des candidatures (un projet, une équipe, un modèle économique) ;
- Juin 2025 : désignation du lauréat ;
- Été 2025 : signature de la convention d'occupation et premiers travaux pour l'adaptation du site ;
- Fin 2025 : première forme d'installation du projet à Jacques-Cartier.



Prison Jacques-Cartier © Anne-Cécile Esteve

Demain, un lieu culturel et citoyen

L'ancienne prison Jacques-Cartier a vocation à devenir un lieu culturel et citoyen. Le 20 septembre 2021, Rennes Métropole a acquis ce site avec l'idée d'en faire un lieu de travail pour des artistes, un lieu de vie pour les citoyens, et un lieu de destination pour les métropolitains. Ce lieu patrimonial a vocation à devenir un terrain d'expérimentation ouvert aux envies des habitants et usagers.

Le site a une histoire et un patrimoine à préserver et à raconter. Plusieurs actions ont permis de recueillir les témoignages de personnes liées de près ou de loin à la prison. L'artiste et médiateur du patrimoine Adrien Lecoursonnais a collecté les souvenirs d'anciens surveillants, détenus et riverains de la prison afin de les rassembler dans une visite guidée sensible du lieu. Son action a été complétée par celle du journaliste Arnaud Wassmer, qui a récolté avec trois étudiants de l'Université Rennes-2 les témoignages des visiteurs de la prison lors des journées européennes du patrimoine et patrimoine 2022, afin de constituer des archives sonores. Des associations et universitaires se mobilisent aussi dans ce sens.

Une étude historique et patrimoniale a été commandée pour mieux connaître le passé et le bâti de la prison.

Une étude du potentiel urbain et culturel du site a également été lancée pour approfondir avec des habitants et des usagers, ce que pourrait être ce lieu culturel et citoyen et identifier les conditions à réunir pour y parvenir. La vidéo présentant l'avancement de la réflexion est disponible sur [YouTube](#).

De nombreuses **études techniques** sont à conduire pour savoir comment la transformation du site va être possible.

Des ouvertures artistiques, citoyennes, sportives régulières sont proposées pour tester, préfigurer, nourrir le projet d'avenir. En 2022, les artistes urbains rennais Poch et Rock ont créé une œuvre monumentale sur ses murs. En 2023, les complices artistiques d'*I'm from Rennes* ont réinterprété son passé. Une quinzaine de riverains ont également présenté leurs photographies du lieu sur les murs extérieurs de l'ancienne prison. En 2024, l'Urban Trail a traversé le site, le Collectif FAIR-E / Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne a proposé un week-end autour de la danse. Les associations Champs de justice et Cartier libre ont proposé des visites et médiations sur l'histoire des lieux. Autant d'initiatives pour dessiner un nouvel horizon.



Visite de la prison Jacques-Cartier lors des Journées européennes du patrimoine et patrimoine 2022
© Julien Mignot

Brève histoire de la prison Jacques-Cartier

Ouverte en 1903, la prison Jacques-Cartier a été construite selon un plan panoptique et une organisation cellulaire, caractéristiques des conceptions architecturales des prisons à la fin du 19^e siècle. Conçue par l'architecte Jean-Marie Laloy, cette ancienne maison d'arrêt est alignée au boulevard Jacques-Cartier par un mur d'enceinte formant un hexagone. Au centre, le bâtiment de 1903 se déploie en forme de croix latine. Trois ailes dotées de cellules individuelles convergent vers un vide central depuis lequel le personnel pénitentiaire surveille et contrôle. À l'origine, à l'extrémité de chaque aile, des préaux cellulaires permettent aux prisonniers de prendre l'air sans croiser les autres.

Agrandie entre 1971 et 1997, elle a servi à incarcérer des prévenus et des détenus de courte peine, dans plus de 300 cellules, jusqu'à sa fermeture en 2010. Dans les dernières années de son fonctionnement, la prison emploie jusqu'à 142 agents de l'administration pénitentiaire.

Elle est aussi tristement connue pour avoir été le lieu de détention de nombreux résistants pendant la Seconde Guerre Mondiale.

La prison Jacques-Cartier ferme en mars 2010. Ses détenus sont transférés au nouveau centre pénitentiaire de Rennes-Vezin-le-Coquet.

Dès lors, la prison sert de lieu d'entraînement aux Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ÉRIS) intervenant dans les prisons françaises en cas de mutineries et d'incidents graves – et abrite quelques tournages.

Depuis 2022, la prison ouvre ses portes au public lors des Journées européennes du patrimoine et patrimoine suite à l'acquisition du site par Rennes Métropole en 2021. Plus de 10 000 visiteurs redécouvrent la prison chaque année.

Chiffres-clés :

- Surface totale : 1,3 ha ;
- Surface bâtie : 4 640 m² ;
- Surface utile : 14 000 m² ;
- Capacité : 238 cellules (1903-1971) et 326 cellules (1971-2010). La prison Jacques-Cartier n'a pas échappé au phénomène de surpopulation carcérale. En 2007, elle accueille 473 détenus pour un effectif théorique de 326 places.

Pratique

- L'appel à manifestation d'intérêt est en ligne sur la [plateforme Mégalis](#) ;
- Le guide de découverte du site Jacques-Cartier est disponible sur le [site de Rennes Métropole](#) ;
- La synthèse de l'étude de pré-programmation urba-culturelle est en ligne sur [Calaméo](#) ;
- La vidéo présentant l'avancement de la réflexion peut être visionnée sur [YouTube](#).

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

